

POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER!



SIRTO MAD
DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS

Tous les emballages & les papiers



Tous les papiers,
emballages et briques
en carton



Tous les emballages
en métal



Tous les emballages
en plastique

POUBELLE JAUNE & BORNE DE TRI SÉLECTIF



*OU EN SAC TRANSLUCIDES

Tous les emballages en verre

Pensez à Cliiink (plus d'infos sur cliiink.com)



Bouteilles



Pots et bocaux
(sans les couvercles)



Flacons
de parfum

BORNES À VERRE

cliink



Les ordures ménagères

*sinon déchèterie-recyclerie



Sacs opaques



Objets en plastique
non réutilisables*



Verres de table et vaisselle
non réutilisables*



Essuie-tout,
serviettes en papier,
lingettes, couches

POUBELLE BLEUE & BORNE D'ORDURES MÉNAGÈRES



Les textiles, linges & chaussures



EN SACS
FERMÉS

BORNES TEXTILES



Les autres déchets



DÉCHÈTERIES
OU



ENCOMBRANTS
OU
COMPOSTEURS
(voir au verso)



**Grand
Montauban**
Communauté d'Agglomération

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
05 63 22 13 13

OU
www.mon servicedechets.com
et www.montauban.com, rubrique gestion des déchets

POUR VOS AUTRES DÉCHETS...

SIRTO MAD
DIMINUER LES DÉCHETS, VALORISER PLUS



Les déchèteries

2 déchèteries sont ouvertes en continu du lundi au samedi de 8h30 à 18h15 :

- **Déchèterie ECOSUD**
Av. de Grèce - Albasud 2 - Montauban.
- **Déchèterie Recyclerie ECONORD**
5A rue Karl Marx - Montauban.

Plus d'informations au **05 63 22 13 13** ou sur monservicedechets.com

Pensez à enregistrer votre plaque d'immatriculation en ligne ou sur site.



Les encombrants

Enlèvement gratuit sur RDV (au moins 48h à l'avance)

au **05 63 22 13 13** ou sur monservicedechets.com

Merci de les présenter la veille au soir de l'enlèvement.

Service réservé aux particuliers dans la limite de 4m³ par foyer.



Les déchets verts & alimentaires

- Vente de composteurs individuels à **prix réduit**, dans les déchèteries ECOSUD et ECONORD.
- **Livraison et montage** de composteurs individuels à domicile.
- **Composteurs partagés** ou **points de collecte** des déchets alimentaires.
- **Broyage à domicile** des déchets verts (gratuit).

Plus d'informations au **05 63 22 13 13** ou sur monservicedechets.com



Dépôts sauvages au sol interdits

Verbalisation par la Police Municipale pour tout dépôt en dehors de l'endroit prévu (Art. n°84 du règlement sanitaire départemental).